

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3896-2014

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville  
et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

---

### AFFIDAVIT

---

Je soussigné, **JEAN-PIERRE DENAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, Province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Directeur, Nouvelles construction et Amélioration du réseau chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande d'autorisation à l'égard d'un projet d'amélioration du réseau à Rouyn-Noranda »;
3. J'ai connaissance des faits allégués aux pièces Gaz Métro-1, Documents 1 à 5;
4. Tous les faits allégués sont vrais.

### ET J'AI SIGNÉ

*(S) Jean-Pierre Denault*

---

**JEAN-PIERRE DENAULT**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2014

*(S) Ninon Viel # 203 406*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec